

**CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (« U.S. PERSON ») (TEL QUE DÉFINI PAR LA REGULATION S DU UNITED STATES SECURITIES ACT 1993 MODIFIÉ (LE « SECURITIES ACT »)) OU A TOUTE PERSONNE SITUÉE OU RESIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES OU POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ILES VIERGES DES ÉTATS-UNIS, GUAM, SAMOA AMÉRICAINES, ATOLL DE WAKE ET ILES MARIANNES DU NORD), TOUT ÉTAT DES ÉTATS-UNIS OU LE DISTRICT DE COLUMBIA, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE DE RACHAT DES TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR ET OU LA PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION DU PRÉSENT DOCUMENT SERAIT ILLÉGAL.**



## **BIM annonce les résultats définitifs de l'Offre de Rachat portant sur ses obligations échangeables en actions Elixir Group émises en 2015 (ISIN FR0013044286)**

Paris, le 5 décembre 2018 – BIM (la « **Société** ») a lancé ce jour une offre contractuelle de rachat (l' « **Offre de Rachat** ») sur ses obligations échangeables en actions Elixir Group à échéance novembre 2020 (code ISIN FR0013044286) (les « **Obligations** » ou seule, une « **Obligation** ») pour un montant nominal initial d'environ 100 millions d'euros.

Compte tenu du nombre d'Obligations présentées à l'Offre de Rachat, la Société a décidé de racheter 5 484 944 Obligations pour un montant nominal total de 123 520 938,88 euros, soit environ 61,8% des Obligations en circulation. Par conséquent, le montant nominal des Obligations restant en circulation après la réalisation de l'Offre de Rachat sera de 76 479 068,52 euros (soit 3 396 051 Obligations).

Les Obligations seront rachetées à un prix de 22,70 euros par Obligation.

Le règlement de l'Offre de Rachat est prévu le 10 décembre 2018. Les Obligations rachetées seront annulées conformément aux modalités des Obligations.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de la Société de gestion dynamique de son bilan et de son endettement net, avec notamment la cession récente finalisée de la plateforme d'hôtellerie en plein-air Amac qui avait été annoncée en juin 2018.

Crédit Agricole CIB a agi en tant que *Sole Dealer Manager* dans le cadre de l'Offre de Rachat.

### **Information importante**

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat dans ou en provenance d'une juridiction dans laquelle ou en provenance de laquelle, ou visant ou provenant de toute personne à qui ou de la part de laquelle il serait illégal ou interdit de faire une telle invitation ou de procéder à une telle Offre de Rachat en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables.

Par conséquent, la Société et Crédit Agricole CIB, en tant que *Sole Dealer Manager*, requièrent de toute personne issue d'une juridiction dans laquelle le présent communiqué de presse a été publié, distribué ou transmis que celle-ci s'informe sur les restrictions applicables dans ladite juridiction et qu'elle s'y conforme. Les offres de vente transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat par des Porteurs ne seront pas admises dans les cas où une telle offre ou sollicitation serait illégale. La Société et Crédit Agricole CIB, en tant que *Sole Dealer Manager*, ne font aucune recommandation aux Porteurs quant à l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

### **États-Unis**

L'Offre de Rachat n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux États-Unis, vers des porteurs d'Obligations situés aux États-Unis, tel que défini par la Regulation S du United States Securities Act 1993 modifié (le « **Securities Act** ») ou vers tout Ressortissant Américain (tel que défini dans la Regulation S du Securities Act (une « **U.S. Person** »)), et les Obligations susvisées ne peuvent être apportées dans le cadre de

**CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (« U.S. PERSON ») (TEL QUE DEFINI PAR LA REGULATION S DU UNITED STATES SECURITIES ACT 1993 MODIFIE (LE « SECURITIES ACT »)) OU A TOUTE PERSONNE SITUEE OU RESIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES OU POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ILES VIERGES DES ÉTATS-UNIS, GUAM, SAMOA AMÉRICAINES, ATOLL DE WAKE ET ILES MARIANNES DU NORD), TOUT ÉTAT DES ETATS-UNIS OU LE DISTRICT DE COLUMBIA, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE DE RACHAT DES TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR ET OU LA PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT SERAIT ILLÉGAL.**



l'Offre de Rachat par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis ou par des U.S. Persons. Par conséquent, toute copie du présent document n'est pas et ne doit pas être, directement ou indirectement, diffusée, transférée ou transmise aux États-Unis ou à toute personne située ou résidente aux États-Unis. Toute proposition de vente en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement de la violation de ces restrictions sera nulle, et les offres de ventes faites par des personnes situées aux États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions à partir des États-Unis ou d'une U.S. Person, sera nulle et ne sera pas admise.

**CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, A DES RESSORTISSANTS AMÉRICAINS (« U.S. PERSON ») (TEL QUE DEFINI PAR LA REGULATION S DU UNITED STATES SECURITIES ACT 1993 MODIFIE (LE « SECURITIES ACT »)) OU A TOUTE PERSONNE SITUEE OU RESIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES OU POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ILES VIERGES DES ÉTATS-UNIS, GUAM, SAMOA AMÉRICAINES, ATOLL DE WAKE ET ILES MARIANNES DU NORD), TOUT ÉTAT DES ETATS-UNIS OU LE DISTRICT DE COLUMBIA, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ L'OFFRE DE RACHAT DES TITRES CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR ET OU LA PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT SERAIT ILLÉGAL.**



## **A propos de BIM**

Bim s'est donné pour mission de créer et développer des entreprises dont l'ambition est de devenir des acteurs prééminents dans le secteur des services. Au cours des 25 années qu'ils ont dédiées au développement d'Elior Group en France et à l'international, les managers de Bim ont déployé une expertise reconnue dans le monde des services, leur permettant aujourd'hui de s'approprier rapidement les spécificités d'autres secteurs que la restauration, tels que l'hôtellerie haut de gamme, l'hôtellerie de plein air et l'enseignement supérieur privé. Nos équipes de direction ambitionnent de transmettre leurs connaissances et leurs valeurs à chacune de nos participations et s'assurent qu'un service d'excellence ainsi qu'une relation privilégiée et personnalisée avec nos clients guident leur action.

[www.Bim.fr](http://www.Bim.fr)

Elior Group est coté sur Euronext Paris (code ISIN: FR0011950732, code Bloomberg: ELIOR FP)

## **Contacts**

Gilles Cojan

+331 58 56 50 91

Rémy Leblanc

+331 58 56 50 82